

AISNE - Selon l'observatoire du patrimoine religieux, la France compterait 100 000 biens d'Eglise, à 95 % catholiques. En mal de deniers, celle-ci espère en vendre 10 % d'ici 2030. En Lorraine, une église est convoitée par une enseigne de fast-food, à Vierzon on parle d'une transformation en mosquée. Dans l'Aisne aussi, de nombreux édifices sont à vendre.

En face de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, le couvent de Guise a récemment été mis en vente par le diocèse de Soissons. L'économiste du diocèse, Laurent Poichotte en charge du patrimoine religieux en Thiérache explique que « la paroisse avait un usage trop limité du bâtiment. »

Cet ancien Hôtel des impôts sous l'Ancien Régime a été mis en vente par l'agence Patrice Besse, basée à Paris, spécialisée dans la vente de biens prestigieux au prix de 240 000 euros.

Bruno Van Montagu, l'agent immobilier qui couvre la Thiérache juge que « c'est un bien assez exceptionnel avec une surface de 400 mètres carrés. » L'édifice qui compte 14 pièces reste à l'abri des regards indiscrets sur le parvis grâce à son mur qui le protège. Edifiée en 1610, c'est pourtant un lieu historique important pour Guise.

D'abord appelé Hôtel de la ferme générale, « le bâtiment a été rendu à l'Eglise après la Révolution », explique Frédéric Fournis, spécialiste du patrimoine religieux au conseil régional de Picardie, souligne « le caractère remarquable de ce lieu qui fait le lien entre la ville et le château. »

Le diocèse « organisait des réunions paroissiales et le catéchisme jusqu'à l'année dernière mais il n'y avait plus assez d'enfants présents », précise Jacques Brémard, ancien commerçant de Guise et donateur de l'Eglise. Face à cette baisse de l'usage du bâtiment « et du coût de l'entretien qui reste élevé, nous avons décidé il y a un an cette mise en vente », explique Laurent Poichotte. « Avec les recettes de la vente, nous souhaitons réinvestir sur des zones où nous avons plus d'activités et de pratiquants », ajoute l'économiste. Crise de vocation ou raisons financières ? Sans doute un peu des deux.

Au nord de la Thiérache, l'église Sainte-Thérèse à Hirson, propriété du clergé, a récemment trouvé un acquéreur mélomane. Il s'agit de Kit Armstrong, un pianiste anglo-taiwanais « qui a testé la sonorité du lieu pour faire ses répétitions et s'en servir comme lieu de repos, » dit Bruno Van Montagu qui a également géré la mise en vente de ce bien. Le prix de départ pour la mise en vente était fixé autour de 350 000 euros et la bâtisse a été vendue moins de 150 000 euros. « Il y a quelques travaux à faire mais le bâtiment est en bon état » précise l'agent. « Le projet de Kit Armstrong correspondait à notre souci de l'usage futur du lieu. Le droit de l'Eglise impose cette précaution », explique l'économiste. « En plus, nous avons deux églises à chauffer et à entretenir dans cette commune. Les frais d'entretien et de fonctionnement étaient trop élevés pour que l'on puisse se permettre de la garder. Des travaux sont à prévoir également », explique M. Poichotte.

Il n'y a pas que le clergé qui met ses biens à vendre. À Buironfosse, près de l'église, c'est le presbytère qui est mis en vente par la commune. La maire Marie-Anne Wattier n'a pas encore trouvé d'acheteur. « Le dernier occupant du presbytère était l'abbé Gebelin dans les années quatre-vingt. Après, le bâtiment a servi au catéchisme mais il n'y avait plus beaucoup d'enfants qui venaient », précise la première magistrate. Une vente aux enchères avec une mise à prix de 80 000 euros a été organisée. Malgré les curieux venus nombreux, personne ne s'est proposé pour racheter. « Nous sommes même descendus jusqu'à 72 000 euros, la limite autorisée mais les travaux à effectuer ont peut-être freiné les plus motivés, » ajoute Marie-Anne Wattier.

Pour l'instant les conditions de mises en vente n'ont pas encore été décidées. « On va d'abord financer le plus urgent. La toiture de l'église du village a besoin d'être rénovée. On a fait estimer les travaux à plus de 65 000 euros. À l'église du Boujon, les contreforts sont en train de s'effriter. Ça commence à faire beaucoup pour une commune comme la nôtre », ajoute Mme Wattier. Il y a 30 ou 40 ans, des choix de matériaux ont été faits pour rénover la toiture comme l'usage du shingle. « Aujourd'hui, on constate des fuites d'eau à l'intérieur. Cela nous oblige à prévoir des frais conséquents et à nous séparer de certains biens », soupire le maire. Derrière le mur qui sépare le terrain du presbytère de la route se dresse un bâtiment en briques et pierres. À l'intérieur, les murs sont plutôt sombres et les pièces très vastes. « Avec les travaux à prévoir, nous ne pouvions vraiment pas prendre en charge tous ces investissements. Pourtant, le terrain et la position centrale du presbytère dans le village devraient susciter l'achat d'un tel bien », déclare Marie-Anne Wattier. Alors trop cher ? Pour l'instant, l'avenir du presbytère est incertain.

La gestion des lieux de culte et leur entretien par le diocèse ou les communes semble donc difficile dans le département de l'Aisne. Laurent Poichotte, l'économiste du diocèse se veut optimiste : « Le patrimoine immobilier de l'Eglise s'adapte aux pratiques des chrétiens. Il est important que la répartition des biens évolue avec le nombre de pratiquants et de croyants d'un territoire. »



Jozef Gasik, curé du pays de Guise, devant le couvent mis en vente. (Photo : Yohann DELEU)